SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE FRANCE

SÉANCE DU 13 JANVIER 1905

PRÉSIDENCE DE M. ED. BUREAU.

M. Ed. Bureau, en prenant place au fauteuil, prononce les paroles suivantes :

Mes chers Confrères,

Je suis fort embarrassé pour vous exprimer les sentiments que j'éprouve, tant ces sentiments sont complexes. C'est d'abord une reconnaissance très vive et très sincère de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à la Présidence, et cela, si peu de temps après l'époque où vous m'aviez déjà confié les mêmes fonctions. Puis, c'est un regret non moins sincère de me trouver à cette place précisément une année où quelqu'un des nôtres, jeune, actif, plus préoccupé de l'avenir que soucieux des traditions, conviendrait mieux assurément. La mémoire encore pleine des débats solennels qui ont précédé la promulgation du Code de la nomenclature botanique, de la préoccupation qu'avaient alors presque tous les taxinomistes, de conserver intactes, de fortifier même, s'il était possible, les règles posées par Linné, j'ai toujours considéré le Code de 1867 comme la plus grande œuvre qui ait été accomplie sous les auspices de la Société botanique de France; j'ai vu surtout le danger de la remettre, sans une nécessité absolue, aux chances d'un scrutin, et j'ai donné personnellement un avis nettement défavorable à un examen par le prochain congrès.

Il pourrait donc arriver telles circonstances où je me trouverais entre mes convictions et ce que réclameraient de moi les fonctions dont votre confiance m'a investi. Je tâcherai de me rappeler, dans ce cas, que si le Président peut, comme nous tous, en ce qui le concerne personnelle-

ment, se faire une opinion et y conformer sa conduite, il n'en est plus de même lorsqu'il est appelé à agir au nom de la Société, dont son premier devoir est de faire exécuter les décisions. Si j'ai besoin d'un exemple d'impartialité, de droiture, d'assiduité, je n'aurai pas besoin d'aller le chercher bien loin; il me suffira de me rappeler le Président que je remplace, et auquel j'adresse les très vifs et très sincères remerciements de toute la Société botanique.

Les dernières élections, mes chers Confrères, ont apporté des modifications notables dans le bureau de la Société. M. Malinvaud a demandé à être déchargé des lourdes fonctions de Secrétaire général. Vous n'avez pas oublié que, pendant de longues années, il s'est donné tout entier, avec un dévouement qui ne s'est jamais démenti, à ce labeur considérable, souvent difficile, d'où dépend, pour une si large part, la prospérité de la Société. Vous l'avez nommé premier Vice-Président, et, à la fin de l'année, je ne pourrai remettre la Présidence en de meilleures mains. Ses longs et excellents services méritaient plus encore, et il n'a pas dépendu de nous qu'ils ne fussent reconnus plus officiellement.

M. Lutz, qui lui succède au Secrétariat général, nous apporte le concours efficace de son activité, de l'affection qu'il porte à notre Société, et de l'étude qu'il a faite de diverses améliorations, qu'il lui sera possible, je l'espère, de réaliser avec votre concours.

La Société botanique de France est assurément dans une situation satisfaisante; elle aura cependant des efforts à faire pour réaliser, ou à peu près, l'idéal d'une société comme la nôtre.

La première condition de prospérité, c'est la régularité dans les publications. Les mesures sont déjà prises pour que le compte rendu de nos séances paraisse le mois suivant. Pour arriver à cette régularité, que nous désirons tous, nous devrons adopter, pour la remise des manuscrits et pour le délai accordé aux corrections, des règles qui existent dans toutes les sociétés dont les publications se font à jour fixe. Si ces règles sont un peu gênantes, vous les accepterez néanmoins, je n'en doute pas, vu l'importance du but à atteindre.

Une seconde condition est d'arriver à avoir, dans les sujets traités, une variété assez grande pour que tous ceux de nos membres qui sont adonnés à une spécialité trouvent de l'intérêt dans nos Bulletins : anatomie, physiologie, cryptogamie, études sur la flore française ou sur des flores exotiques, botanique fossile, botanique appliquée : tout doit y prendre place ; et telle était la recommandation que faisait Adolphe Brongniart en ouvrant la première séance en 1854. Donc, lorsqu'une branche de la botanique n'aura pas figuré depuis quelque temps dans nos publications, nous devrons faire des démarches près des spécialistes, pour qu'ils nous aident à combler cette lacune.

Cette variété, dans notre Bulletin, suppose la même variété dans les sujets traités oralement, et nos séances, dès lors, pourraient intéresser un plus grand nombre de botanistes ; mais, faut-il encore qu'ils sachent de quoi l'on parlera, d'où l'utilité, qui a frappé tout d'abord notre nouveau Secrétaire général, d'un ordre du jour nous parvenant à tous quelques jours avant la séance.

Notre Bulletin est très accessible aux simples notes et aux travaux de moyenne étendue; mais il peut être utile, à l'occasion, de publier des travaux de plus longue haleine. La Société géologique de France, la Société Linnéenne de Normandie et bien d'autres ont, à côté de leur Bulletin, des Mémoires. Ne serait-il pas utile de suivre cet exemple, surtout si l'on pouvait y arriver sans grever notre budget? car notre budget aussi doit attirer notre attention. Je vous déclare tout d'abord qu'il ne se présente pas d'une manière inquiétante; mais une subvention officielle, que nous touchions d'habitude, nous a manqué en 1904, et vraisemblablement nous manquera à l'avenir. Ce n'est que par l'adjonction de membres nouveaux que nous pourrons arriver à combler cette lacune. Il n'est guère d'entre nous qui ne connaisse quelques personnes s'intéressant plus ou moins à la botanique, et dont la place est marquée ici. C'est le moment de faire un peu de propagande.

Enfin, il y a une question dont j'ai déjà parlé, et qui, me semble-t-il, pourrait être mise à l'étude : c'est celle des liens à établir entre la Société botanique de France, la plus ancienne, la société mère, et les différentes sociétés botaniques qui ont été successivement fondées dans notre pays. Ce lien existe pour les sociétés d'horticulture de Belgique. Il serait intéressant de savoir ce qui est résulté pour elles de cet état de choses.

Vous voyez, mes chers Confrères, que nous pouvons tous, par nos études et par nos démarches, travailler à la prospérité de la Société, et, puisque nous le pouvons, nous le ferons, je n'en doute pas.

M. L. Lutz, élu Secrétaire général aux dernières élections, s'exprime en ces termes :

Mes chers Confrères,

En prenant au Bureau la place occupée depuis vingt ans par M. Malinvaud, je manquerais au plus impérieux de mes devoirs en ne me faisant pas l'interprète des sentiments de gratitude que la Société botanique de France tout entière professe pour le Confrère qui, pendant cette longue période, avait fait de la grandeur scientifique et de la prospérité matérielle de notre œuvre le but unique de ses préoccupations.

Ceux-là seuls qui ont pénétré dans l'intimité de M. Malinvaud ont pu

juger, d'une manière bien imparfaite encore, quelle extraordinaire somme de travail il s'imposait pour que le Bulletin de nos travaux fût, par l'importance de ses mémoires et sa typographie impeccable, un modèle auquel les savants étrangers eux-mêmes se plaisent à rendre hommage.

Mais, ce que nous savons tous, c'est l'inépuisable bienveillance avec laquelle M. Malinvaud s'est constitué l'intermédiaire de tous les chercheurs, déterminant les plantes, faisant des recherches bibliographiques, facilitant les relations de nos confrères de province avec les grandes collections et avec les spécialistes les plus autorisés, devenant en un mot l'encyclopédie vivante à laquelle on pouvait s'adresser en toute confiance, sous la double garantie de sa vaste érudition et de son inlassable complaisance.

Rien de ce qui touchait aux questions financières et à la prospérité matérielle de la Société ne lui restait non plus étranger et nous ne pouvons oublier que, dans certaines circonstances difficiles traversées depuis peu d'années, c'est à sa gestion prudente que notre budget a dû, non seulement de ne pas connaître le déficit, mais de permettre chaque année l'augmentation de nos réserves.

Messieurs, cette œuvre considérable, et toute de dévouement, peut néanmoins se peindre en peu de mots. Si quelque critique scientifique entreprenait d'écrire l'histoire de la Société botanique de France pendant le deuxième quart de siècle de son existence, cette histoire ne serait autre que celle de la vie de M. Malinvaud.

Le Conseil d'administration et la Société tout entière ont voulu donner à notre ancien Secrétaire général une preuve de leur reconnaissance en le désignant comme premier Vice-Président. Mais, au fond de nos cœurs, il reste encore un regret : le remerciement n'a pu être proportionné à la dette.

Quant à moi, auquel une majorité imposante a confié la lourde charge d'assurer la succession de M. Malinvaud, que de pensées se heurtent en ce moment dans mon esprit! Si ma bonne volonté est tout entière et d'avance acquise à notre œuvre commune, n'est-ce pas présumer de mes forces que d'entreprendre une pareille tâche? Que n'ai-je la connaissance approfondie du personnel, de l'administration, en un mot de tous les rouages de la Société, que possédait à un si haut degré mon prédécesseur! Que n'ai-je aussi sa compétence universellement reconnue dans les questions si délicates touchant à la nomenclature et à la taxinomie botaniques!

Mais, je me sens soutenu par la conviction que M. Malinvaud voudra bien guider mes premiers pas et aussi par les encouragements si bienveillants qui me parviennent de tous côtés. Je sais que votre concours empressé ne me fera pas défaut, et j'en ai d'autant plus besoin que notre

Société entre dès maintenant dans une période d'activité nouvelle. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le Conseil d'administration a étudié un remaniement du Bulletin destiné, d'une part, à en assurer une publication assez rapide pour qu'il devienne un véritable organe de prise de date et, d'autre part, à réaliser sur son impression des économies qui permettront l'insertion d'un plus grand nombre de travaux et la multiplication des figures.

Le but principal, la rapidité de publication, ne pourra être atteint que si les auteurs des mémoires veulent bien nous seconder, en se conformant d'une manière rigoureuse à la ligne de conduite arrêtée par le Conseil et qui sera très prochainement portée à votre connaissance par une circulaire spéciale. Il sera certainement atteint, grâce au concours aussi amical que dévoué du Secrétaire de la rédaction, M. F. Gagnepain.

Messieurs,

Dans la dernière circulaire qu'il vous adressait avant les élections de décembre 1904, M. Malinvaud souhaitait « que notre Société pût accomplir toujours dignement l'œuvre de solidarité et de progrès scientifique à laquelle, depuis un demi-siècle, elle consacre son activité. » C'est par le même vœu que je terminerai, heureux si mes efforts deviennent de quelque utilité dans la réalisation de ce programme. Et lorsque, sur le déclin de notre carrière, nous revivrons le passé en contemplant l'avenir, je voudrais que notre génération pût, comme ses devancières, ressentir le légitime orgueil d'avoir maintenu notre chère Société à la place d'honneur qu'elle occupe à la tête de la Botanique française.

Ces deux discours ont soulevé des applaudissements unanimes.

M. Malinvaud dit qu'il est très touché de l'extrême bienveillance que MM. Bureau et Lutz ont bien voulu lui témoigner et ajoute :

Chers Confrères,

Après avoir donné vingt-sept années (1878-1904), les vingt dernières comme Secrétaire général, à la gestion des affaires de notre chère Société, — vingt-sept années de bonne volonté et de préoccupation constante de ses intérêts, — c'est en obéissant à cette préoccupation même, et non sans lui faire un réel sacrifice, que nous nous sommes décidé, lors de la récente expiration d'un mandat que la presque unanimité de vos suffrages avait toujours confirmé dans le passé, à décliner l'honneur d'une quatrième réélection.

Nous avons pensé que le moment était venu pour la Société d'appeler

à ces fonctions, qui exigent une grande continuité de travail, un homme jeune n'ayant pas à craindre, comme son prédécesseur, les prochains effets de l'inéluctable affaiblissement d'activité que chacun de nous doit se résigner à subir après un certain âge.

Votre choix, en se portant sur un de nos anciens collaborateurs du Secrétariat, nous a inspiré les sentiments d'estime, de sécurité pour le présent et de foi dans l'avenir de notre œuvre que nous avons été heureux de manifester à l'égard du nouveau Secrétaire général dans une récente circulaire.

Nos vœux sympathiques suivront avec une entière confiance M. Lutz dans l'accomplissement de la mission délicate et ardue que nous devons tous lui savoir gré d'avoir bien voulu accepter.

M. Gagnepain, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 23 décembre dernier, dont la rédaction est adoptée.

M. le Président annonce que M. Em. Perrot, démissionnaire, est admis sur sa demande à faire à nouveau partie de la Société. En outre, M. Perrot, ayant rempli les conditions prescrites par les statuts, est proclamé membre à vie.

M. le Président annonce quatre présentations nouvelles.

Il informe l'assemblée que le Conseil, dans sa dernière séance, a décerné le titre de membre honoraire à M. Jeanpert et demande aux membres présents de ratifier cette décision. A l'unanimité M. Jeanpert est nommé membre honoraire de la Société botanique de France.

M. le Président annonce que MM. l'abbé Friren, Baragnon du Maisnil et Le Helloco ont remercié par lettre la Société de les avoir admis au nombre de ses membres.

M. le Secrétaire général fait connaître la composition suivante, arrêtée par le Conseil dans sa séance du 6 janvier dernier, des diverses Commissions annuelles pour 1905 :

1° *Commission de Comptabilité* : MM. Ed. Bornet, G. Camus, Mouillefarine.

2° *Commission des Archives* : MM. Delacour, abbé Hue, Maugeret.

3° *Commission du Bulletin* : MM. G. Bonnier, Ed. Bornet, Delacour, Guérin, Malinvaud, Zeiller et MM. les membres du Secrétariat.

4° *Comité consultatif de détermination des plantes de France et d'Algérie soumises à l'examen de la Société* : MM. Bornet et Gomont (*Algues*); Boudier et Rolland (*Champignons*); abbé Hue (*Lichens*); F. Camus (*Mousses*); E.-G. Camus, F. Gagnepain, Dr Gillot, Malinvaud (*Plantes vasculaires*); Barratte et Battandier (*Plantes d'Algérie*).

Les membres de la Société qui seraient disposés à prêter leur concours au comité de détermination sont priés de faire connaître au Secrétariat leurs noms et, s'il y a lieu, leurs spécialités, afin que la publication en puisse être faite au Bulletin.

5° *Commission préparatoire des élections* : MM. Bureau, président; Malinvaud, premier vice-président; M. Delacour, trésorier; M. Bornet, archiviste et M. Lutz, secrétaire général.

6° *Commission préparatoire de la session extraordinaire* : aucune session extraordinaire n'ayant été prévue pour 1905, en raison du Congrès international de Botanique de Vienne, la nomination de cette Commission a été ajournée.

M. le Président annonce que le Conseil d'administration, dans sa séance du 6 janvier, a désigné M. Malinvaud comme bibliothécaire et conservateur de l'herbier; M. Baragnon du Maisnil a été nommé bibliothécaire adjoint et M. G. Camus, conservateur adjoint. La bibliothèque et l'herbier seront ouverts les lundis et vendredis de 2 à 5 heures.

M. le Président donne la parole à M. Molliard, qui fait la communication suivante :

Deux cas de duplicature florale provoqués par une nutrition défectueuse, et hérédité de cette anomalie,

PAR M. MOLLIARD.

Mon attention a été à diverses reprises attirée sur la relation qui existe fréquemment entre l'attaque de l'appareil végétatif d'une plante par un parasite et des modifications plus ou moins profondes apparaissant dans l'appareil floral; j'ai montré d'autre part que l'action de bon nombre de parasites peut être assimilée à un simple traumatisme à la suite duquel les conditions de